

Rapport moral et d'activité.

Comme en témoigne le rapport d'activité ci-après, l'association SNAD a agi de façon active dans le prolongement de l'action développée jusqu'alors de concert avec les Associations A130Db et ECU ; ; cependant elle s'est efforcée d'étendre l'action sur la base de problématiques connexes, à laquelle elle est collectivement confrontée avec les Associations précitées, afin de lui permettre d'interpeller les différents acteurs susceptibles d'être concernés par ce dossier .

Plusieurs événements ont favorisé cette option :

1. tout d'abord et de façon très générale le fait que pour la première fois le Calvados ait été impacté par une pollution atmosphérique conduisant les autorités à demander aux automobilistes de réduire leur vitesse .
2. en second lieu l'annonce de l'ouverture du chantier d'élargissement de l'autoroute A13 à 2X 3 voies pour la partie comprise entre Pont l'Évêque et Dozule
3. en troisième lieu l'émergence d'un nouveau plan autoroutier en septembre 2016 selon lequel différents travaux d'aménagement pouvaient être engagés dans le cadre d'un accord entre L'Etat et les Sociétés d'autoroute à finaliser au début de l'année 2017.
4. Enfin l'engagement d'une procédure à l'encontre d'une autorité gestionnaire (en l'occurrence le département) au regard de la perte de valeur immobilière d'un patrimoine immobilier sis à proximité d'une voie de circulation génératrice de fortes nuisances autoroutières (axe CAEN OUISTREHAM)

Pus précisément et au regard des nuisances qui affectent les adhérents de l'Association et les habitants de Bures sur Dives et TROARN il convient de souligner l'action en direction du comité de suivi :

celui-ci s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2016 ; la SAPN ayant cependant refusé de voir les associations siéger lors de la **1ère réunion** au motif que de nouveaux gestionnaires du dossier souhaitent préalablement faire le point avec les élus (Conseil municipal de TROARN et Députée de la 2ème circonscription du Calvados .

une intervention protestataire vigoureuse a été menée en direction du préfet, de la SAPN et du député à la suite de laquelle s'est tenue la **seconde réunion** Elle a abouti à une saisine par Mme Laurence DUMONT Députée et VP de l'assemblée nationale, de la Ministre de l'Écologie et du Développement durable au regard des travaux susceptibles d'être diligentés (dernière tranche dont l'accord devrait être signé prochainement entre l'État et la SAPN

Si ces actions n'aboutissent pas, il faudrait demander aux acteurs locaux d'honorer leurs engagements sur la base de la délibération de la Mairie, de TROARN

Dans le contexte que chacun connaît, le renforcement de l'Association est plus que jamais nécessaire elle passe par l'accroissement de nombre d'adhérents, l'information régulière de ses membres déjà réalisée par le site internet, et réactualisée récemment l'information régulière par courriel, le présent rapport moral et d'activité diffusé par porteur ou adressé par courrier postal pouvant compléter l'action entreprise .

Quelques dates et initiatives a retenir

8 mars 2016	lettre au Maire de TROARN (demande d'entretien)
4 avril 2016	CA du SNAD
4 avril 2016	réunion à la mairie de TROARN
26 mai 2016	lettre aux élus SAPN (annulation de la réunion du comité de suivi
10 juin 2016	réunion du comité de suivi (en l'absence des associations
16 août 2016	lettre du Président de CAEN la mer suite sensibilisation aux conséquences des nuisances liées au bruit
30 septembre 2016	Communiqué de presse suite ouverture du chantier élargissement 2X3 voies Pont l'évêque Dozule
2 octobre 2016	saisine des riverains concernés par l'élargissement
10 novembre 2016	lettre de la SAPN suite saisine
7 décembre 2016	réunion du comité de suivi
8 décembre 2016	communication lettre Laurence DUMONT à la Ministre
15 décembre 2016	réunion CA du SNAD
26 janvier 2017	réunion Commune Riverains associations en deca et au-delà de Dozule

Pouvoir

Je soussigne (Nom et prénom donne pouvoir à

à l'effet de délibérer sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Association SNAD qui doit avoir lieu le

25 février 2017 à 14 h 30 à la salle des jeunes à Bures sur dives

date et signature précédées de la mention Bon pour pouvoir :